

TRANSAT 6.50 CHARENTE-MARITIME / BAHIA 2009

AVIS DE COURSE Avenant N°1

Modification de l'article 4

4/ ADMISSIBILITE

4.1 – Le nombre de bateaux participant à l'épreuve est limité à 84, sous réserve d'acceptation par les autorités maritimes.

Le Président du Comité de Course Patrick MAURIN Le Directeur de Course Denis HUGUES